

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents à la séance : 9
Date de la convocation : 8 septembre 2015

L'an deux mil quinze et le 19 septembre, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Gilles CHARPY-PUGET, Maire.

Présents : Mesdames Armelle CHAPUIS-TILMAND, Sandrine DUTARTRE et Karine RATTEZ, Messieurs Bernard MOINE, Lionel CHEVALIER, Maxime RENARD, et Christophe POINT et Cédric CREMONA.

Absents excusés : Thibaut GUILLEMAUD, Jean-Christophe BALDASSINI.

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Le procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2015 est lu et adopté à l'unanimité

Point sur les commissions :

- x *Commission communication* : M. Renard explique qu'une réunion est programmée le mercredi 23 septembre pour faire le point sur le site internet (statistiques, suggestions) et pour définir le thème du prochain bulletin municipal et éventuellement sa présentation.
- x *Commission bâtiments* : Mme Rattez indique que les travaux de la salle des fêtes sont quasi terminés. Un dossier doit être déposé pour la mise en accessibilités des bâtiments publics avec une programmation sur 2 ans des différents travaux prévus pour cette mise aux normes. Une demande de fonds de concours va être adressée à la Communauté de Communes pour la création de caniveaux pavés vers la Fontaine.
- x *Commission jeunesse* : M. Crémona explique qu'aucune rencontre de foot n'a été organisée depuis la rentrée en raison du temps. Une réunion sera programmée début octobre pour l'organisation d'une soirée dansante et pour la mise en place de nouvelles activités.
- x *Commission action sociale* : Mme Chapuis signale que le repas des aînés aura lieu le 1er octobre à l'Auberge du mont St Romain à Blanot. Une réunion ADESPORT est prévue le 23 septembre.
- x *Commission voirie* : M. Moine explique que les travaux d'aménagement du carrefour devant l'église sur la RD 161 et du ralentisseur à Sagy le Bas débiteront au mois d'octobre. 5 devis ont été reçus pour ces opérations et c'est l'entreprise Guinot, moins disante qui a été retenue pour un montant TTC de 21 878,40 €. 40 % devraient être financés par les amendes de Police. Divers travaux de voirie sont à prévoir : talutage, remblaiement, busage et curage de fossés, etc ... Remise en état du chemin rural du lavoir de Sagy le Haut : les personnes concernées seront conviées à une réunion.
- x *Commission environnement et cadre de vie* : Mme Dutartre rappelle que la plantation de printemps du 9 mai a rassemblé 15 enfants. Plusieurs sites ont été fleuris avec des vivaces afin d'assurer la pérennisation des massifs. Lors de la prochaine réunion de la commission seront revus les priorités pour 2016. Un nouvel appel sera lancé à la population pour l'arrosage des plantations de l'été prochain.

Présentation de la loi NOTRe :

M. le Maire présente la loi NOTRe, votée le 07 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale. Le texte prévoit le relèvement du seuil démographique à 15 000 habitants pour la constitution d'EPCI à fiscalité propre. Toutefois, quatre dérogations (sans qu'aucun seuil ne puisse être inférieur à 5 000 habitants) sont prévues. La Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône n'est pas concernée par les dérogations. Au 15 octobre : présentation du schéma au préfet puis à la CDCI et à partir du 23 octobre procédure de consultation des communes lancée par le Préfet : 2 mois pour délibérer.

Réflexion sur l'avenir du territoire et sur le devenir de la Communauté de Communes du Mâconnais Val de Saône :

M. le Maire explique que dans le cadre de la loi NOTRe, les communautés de moins de 15 000 habitants devront se regrouper, c'est le cas de notre Communauté de Communes.

Lors de la réunion des Conseillers Municipaux du 2 septembre à Viré, Mme la Présidente a présenté la possibilité de rattachement soit avec la Communauté de Communes du Tournugeois soit avec la CAMVAL et elle a demandé aux Conseils Municipaux de se positionner avant le 30 septembre. Après réflexion, le Conseil Municipal ne souhaite pas se prononcer sur le rattachement par manque d'information mais par contre il souhaite que toutes les communes qui forment la Communauté de Communes du Mâconnais Val de Saône soient rattachées à la même entité.

Délibération statuts du SIVOM :

M. le Maire explique que la Préfecture n'a pas validé certaines délibérations prises suite à la réunion du Comité Syndical du 17/11/2014. Elle souhaite que ces modifications soient intégrées directement dans les nouveaux statuts. De ce fait il convient de retirer les délibérations prises le 12 décembre par le Conseil Municipal et d'adopter les nouveaux statuts du SIVOM.

Le Conseil Municipal accepte le retrait des délibérations et adopte les nouveaux statuts du SIVOM.

Agenda d'accessibilité :

M. le Maire expose qu'il convient de réaliser un plan de mise en accessibilité des bâtiments de la commune de Cruzille, après l'avoir porté à la connaissance de l'assemblée municipale. Le Conseil Municipal approuve le plan de mise en accessibilité des bâtiments de la commune de Cruzille et charge M. le Maire de la mise en œuvre de ce plan et de l'application des dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière.

Questions diverses :

- ✓ Des déchets inappropriés sont encore retrouvés au abords des PAV (Points d'Apport Volontaire)
M. le Maire rappelle qu'il est interdit de déposer des cartons et des encombrants qui doivent être apportés en déchetterie. La poubelle de Sagy sera enlevée, les habitants sont priés de s'équiper en fonction.

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET

